

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

Délibération
n° 2007.06.250

**Centre équestre de
La Tourette -
Délégation de
service public avec
l'association
"l'Etrier Charentais"
: rapport annuel du
délégué - Année
2006**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Jean-Yves DE PRAT à Bernard CHARRIER, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Martine FAURY à Jean-Claude MOGIS, Annie FOUGERE à Jean MARDIKIAN, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Jean-Jacques SYOEN

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**CENTRE EQUESTRE DE LA TOURETTE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC
L'ASSOCIATION "L'ETRIER CHARENTAIS" : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ANNEE
2006**

Par délibération n°240 du 10 juillet 2003, le conseil communautaire a confié à l'association « Etrier Charentais » la gestion du service public du centre équestre La Tourette à LA COURONNE et approuvé la convention de délégation passée avec ladite association pour une durée de 8 ans, soit du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2011.

Cette convention prévoit la présentation d'un rapport annuel d'exécution.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 31 mai 2007,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 13 juin 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 19 juin 2007,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport présenté par l'association « l'Etrier Charentais » pour l'année 2006, pour la gestion du centre équestre « La Tourette ».

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

05 juillet 2007

Affiché le :

06 juillet 2007